

# Vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) (rougeole, oreillons et rubéole)

## Ce que vous devez savoir

De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en espagnol et dans d'autres langues. Consultez [www.immunize.org/vis](http://www.immunize.org/vis).

Hojas de Información Sobre Vacunas están disponibles en Español y en muchos otros idiomas. Visite <http://www.immunize.org/vis>

### 1 Pourquoi se faire vacciner ?

La rougeole, les oreillons et la rubéole sont des maladies graves. Elles étaient très courantes avant l'introduction des vaccins, surtout chez les enfants.

#### La rougeole

- Le virus de la rougeole provoque des éruptions cutanées, de la toux, un écoulement nasal, une irritation oculaire et de la fièvre.
- Il peut entraîner une otite, une pneumonie, des convulsions (mouvements saccadés et regards fixes), des lésions cérébrales et le décès.

#### Les oreillons

- Le virus des oreillons provoque de la fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires, la perte d'appétit et le gonflement des ganglions.
- Il peut entraîner la surdité, une méningite (infection des méninges et de la moelle épinière), le gonflement douloureux des testicules ou des ovaires et, plus rarement, la stérilité.

#### La rubéole

- Le virus de la rubéole provoque des éruptions cutanées, de l'arthrite (principalement chez les femmes) et une légère fièvre.
- Si une femme enceinte contracte la rubéole, elle risque de faire une fausse couche et son bébé peut naître avec de graves malformations.

Ces maladies se transmettent d'une personne à l'autre dans l'air. Vous pouvez facilement les contracter en côtoyant une personne déjà infectée.

Le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) peut protéger les enfants (et les adultes) contre ces trois maladies.

Grâce à d'efficaces programmes de vaccination, ces maladies sont beaucoup moins courantes aux États-Unis qu'elles ne l'étaient auparavant. Toutefois, si nous mettions fin à la vaccination, ces maladies se propageraient à nouveau.

### 2 Qui doit recevoir le vaccin ROR, et quand ?

Les enfants doivent recevoir 2 injections de vaccin ROR :

- Première injection : à l'âge de 12 à 15 mois
- Deuxième injection : à l'âge de 4 à 6 ans (elle peut être administrée plus tôt, mais au moins 28 jours après la première injection)

Certains enfants de moins de 12 mois doivent recevoir une injection du vaccin ROR s'ils se rendent à l'étranger. (Cette injection ne comptera pas dans la série d'injections prévue.)

Certains adultes doivent également recevoir le vaccin ROR : de manière générale, toute personne âgée de 18 ans ou plus, née après 1956, doit recevoir au moins une injection de vaccin ROR, sauf si elle peut prouver qu'elle a déjà été vaccinée ou qu'elle a déjà eu les trois maladies.

Le vaccin ROR peut être injecté en même temps que d'autres vaccins.

Les enfants de 1 à 12 ans peuvent se faire administrer un vaccin « combiné » appelé le vaccin RORV, qui contient à la fois le vaccin ROR et le vaccin contre la varicelle. Il existe une autre fiche d'information sur la vaccination pour le vaccin RORV.

### 3 Certaines personnes ne doivent pas recevoir le vaccin ROR ou doivent attendre.

- Toute personne ayant développé une réaction allergique grave à l'antibiotique néomycine, ou à un autre composant du vaccin ROR, ne doit pas recevoir le vaccin. Indiquez à votre médecin si vous avez des allergies graves.
- Toute personne ayant développé une réaction allergique grave à la suite d'une précédente injection du vaccin ROR ou RORV ne doit pas recevoir d'autre injection.
- Il est conseillé aux personnes qui sont malades au moment où l'injection est prévue d'attendre d'être rétablies avant de recevoir le vaccin ROR.
- Les femmes enceintes ne doivent pas recevoir le vaccin ROR. Les femmes enceintes qui doivent se faire vacciner doivent attendre d'avoir accouché. Les femmes doivent éviter toute grossesse pendant 4 semaines après l'administration du vaccin.



- Indiquez à votre médecin si la personne recevant le vaccin :
  - Souffre du VIH/SIDA ou d'une autre maladie qui affecte le système immunitaire
  - Prend des médicaments, tels que les stéroïdes, qui affectent le système immunitaire
  - Est atteinte d'un cancer
  - Reçoit un traitement contre le cancer (radiothérapie ou médicaments)
  - A déjà souffert d'une faible numération plaquettaire (maladie du sang)
  - A reçu un autre vaccin au cours des 4 dernières semaines
  - A récemment reçu une transfusion ou d'autres produits sanguins

Chacune des situations mentionnées ci-dessus pourrait justifier de ne pas se faire vacciner ou de reporter la vaccination à plus tard.

## 4 Quels sont les risques liés au vaccin ROR ?

Un vaccin, comme tout médicament, peut entraîner de sérieux problèmes, tels qu'une grave réaction allergique.

Le risque que le vaccin ROR entraîne une réaction grave ou le décès est infime.

Il est beaucoup moins dangereux de recevoir le vaccin ROR que de contracter la rougeole, les oreillons ou la rubéole.

La plupart des personnes qui reçoivent le vaccin ROR ne développent aucune réaction grave.

Problèmes bénins

- Fièvre (jusqu'à 1 personne sur 6)
- Légère éruption cutanée (environ 1 personne sur 20)
- Gonflement des ganglions au niveau des joues ou du cou (chez environ 1 personne sur 75)

Si ces problèmes surviennent, ce n'est généralement que 6 à 14 jours après le vaccin. Ils surviennent moins souvent après la deuxième injection.

Problèmes modérés

- Convulsions (mouvements saccadés ou regards fixes) provoquées par la fièvre (environ 1 cas sur 3 000 injections)
- Douleurs et rigidité passagères dans les articulations, surtout chez les adolescentes ou les femmes adultes (jusqu'à 1 sur 4)
- Baisse temporaire du nombre de plaquettes sanguines, pouvant entraîner un trouble du saignement (environ 1 cas sur 30 000 injections)

Problèmes graves (très rares)

- Réaction allergique grave (moins d'un cas sur un million d'injections)
- Plusieurs autres problèmes graves ont été signalés après qu'un vaccin ROR a été administré à un enfant, notamment :
  - Surdité
  - Convulsions à long terme, coma ou pertes de conscience
  - Lésions cérébrales permanentes

Ces problèmes sont tellement rares qu'il est difficile d'affirmer qu'ils sont causés par le vaccin.

5

## Et si une réaction grave se produisait ?

### Quels sont les symptômes à surveiller ?

- Tout état inhabituel, tel qu'une forte fièvre ou un changement de comportement. Les signes de réaction allergique grave peuvent être les suivants : difficultés respiratoires, enrouement ou respiration sifflante, urticaire, pâleur, faiblesse, accélération du rythme cardiaque ou étourdissements.

### Que faire ?

- Appelez un médecin ou conduisez immédiatement la personne chez un médecin.
- Expliquez la situation à votre médecin, la date et l'heure de la réaction et celles de la vaccination.
- Demandez à votre médecin de signaler la réaction en remplissant un formulaire dans le système Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS, système américain de recueil des effets indésirables de tous les vaccins). Vous pouvez également signaler cette réaction via le site Web VAERS à l'adresse [www.vaers.hhs.gov](http://www.vaers.hhs.gov) ou en composant le 1-800-822-7967.

*Le VAERS ne fournit pas d'avis médical.*

6

## Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins

Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins (National Vaccine Injury Compensation Program, VICP) a été créé en 1986.

Les personnes qui pensent avoir subi un préjudice à cause d'un vaccin peuvent se renseigner sur ce programme et sur le dépôt d'une réclamation en appelant le 1-800-338-2382 ou en consultant le site Web du VICP à l'adresse suivante : [www.hrsa.gov/vaccinecompensation](http://www.hrsa.gov/vaccinecompensation).

7

## Comment en savoir davantage ?

- Parlez avec votre médecin.
- Contactez le service de santé de votre ville ou de votre État.
- Contactez les centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC) :
  - Appelez le 1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO) ou
  - Consultez le site Web des CDC à l'adresse suivante : [www.cdc.gov/vaccines](http://www.cdc.gov/vaccines)

Vaccine Information Statement (Interim)

**MMR Vaccine**

4/20/2012

French



42 U.S.C. § 300aa-26

Translation provided by Immunization Action Coalition